

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

MEDIATHEQUE L'ALPHA : CONTRAT DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE ET CESSION DE DROITS D'UNE LECTURE DESSINEE AVEC AUDE SOLHEILAC

Direction Ressources - Secrétariat des
assemblées
N° 2020-D-296

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdéléguant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvée le contrat de production audiovisuelle et cession de droits d'une lecture dessinée passé avec la dessinatrice Aude Solheilac, domiciliée 57 boulevard Aristide Briand à Angoulême, et GrandAngoulême pour la médiathèque l'Alpha.

Article 2 – La convention prévoit la captation de la lecture dessinée prévue le 21 octobre 2020 à 16h00 à l'Alpha, à des fins archivistiques et pédagogiques, ainsi que pour valoriser et promouvoir les activités de l'Alpha.

Article 3 – La cession de droit de la dessinatrice à GrandAngoulême est consentie pour un montant de 403,57 €.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 09/09/2020

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 09/09/2020
Publié ou notifié,
Le 09/09/2020